



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale
des affaires sanitaires et sociales

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

Arrêté N° : 06 0645

Objet : Arrêté portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales des PYRENEES ORIENTALES

Vu le Code de la Sécurité Sociale, notamment les articles L. 213-2 et D. 231-2 à D. 231-5,

Arrête

Article 1er : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales,

En tant que représentants des assurés sociaux sur désignation de :

1) La Confédération Générale du Travail (CGT) :

Titulaires :

Madame LE COURTOIS Laetitia née MAURE

Monsieur PLACE Pierre

Suppléants :

Monsieur ABDOUCHE Rachid

Monsieur VIGNAL Fernand

2) La Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

Monsieur MATAS Jacques

Monsieur NOELL Serge

Suppléants :

Madame AUVERGNE Marie-Claude

Mademoiselle TAUPIN Geneviève

3) La Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

Titulaires :

Monsieur CAVALIER Michel

Madame DURAND Solange née MESSAOUD

Suppléants :

Monsieur CABAILLERIE Joseph

Monsieur LACREU Pierre

4) La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Madame MOR Danielle

Suppléant :

Madame BATIFOLIER Nathalie

5) La Confédération Française de l'Encadrement CGC (CFE-CGC) :

Titulaire :

Monsieur DUFEUTREL Jean-François

Suppléant :

Monsieur FILHOL Joël

En tant que représentants des employeurs sur désignation :

1) du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

Monsieur FOURCADE Philippe

Madame LE MEUR Anne née GONZALEZ

Madame ROUDIERES Corinne

Suppléants :

Monsieur DUMAS Marc

Madame FUGUET Marie-Paule

2) de la Confédération générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire :

Madame LLATAS Christiane née CASSABEL

Suppléant :

Madame MAILLOT Arlette née NERAS

3) de l'Union professionnelle artisanale (UPA) :

Titulaire :

Monsieur MASSUET Robert

Suppléant :

Monsieur RAYNAL Joseph

En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation :

1) de la Confédération générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) :

Titulaire :

Monsieur PANTOBE Jony

Suppléant :

Monsieur SALVAT Patrick

2) de l'Union professionnelle artisanale (UPA) :

Titulaire :

Monsieur GARCIA Emile

Suppléant :

Monsieur GENTILI Jean-Umbert

En tant que personnes qualifiées :

Monsieur FOURCADE Bernard
Madame LAPERGUE-SERRE Maryse
Monsieur MESSMER Jean-Charles
Monsieur VILA Jean-Jacques

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, le Préfet du département des Pyrénées-Orientales et le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et de la préfecture du département.

Fait à Montpellier, le 20 Octobre 2006

Le Préfet,

Michel THENAULT

0460



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

**Direction régionale
des affaires sanitaires et sociales**

**Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault**

Arrêté N° : 06 0666

Objet : Arrêté portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des PYRENEES ORIENTALES.

Vu le Code de la Sécurité Sociale, notamment les articles L 212-2 et D 231-2 à D 231-5.

Arrête

Article 1er : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des PYRENEES-ORIENTALES.

En tant que représentants des assurés sociaux sur désignation de :

1) La Confédération Générale du Travail (CGT) :

Titulaires :

Monsieur CORONAS Michel

Madame MONTAGNE Nadine

Suppléants :

Monsieur BENKADOUR José

Madame MALET Nathalie

2) La Confédération Générale du Travail – Force Ouvrière (CGT-FO) :

Titulaires :

Monsieur CABOT Michel
Madame LLOVERAS née PAUL Anne

Suppléants :

Monsieur ELIE Frédéric
Monsieur TOULZA Ernest

3) La Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) :

Titulaires :

Mademoiselle BERNAL Gilda
Madame ERRE née COMBES Monique

Suppléants :

Madame BAUZA Ingrid
Monsieur TEJADA Manuel

4) La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) :

Titulaire :

Madame VERNER née BRIOT Christiane

Suppléant :

Madame MOR Danielle

5) La Confédération Française de l'Encadrement CGC (CFE-CGC) :

Titulaire :

Monsieur MARTY Jacques

Suppléant :

Madame LORIOU née FERRIER Martine

En tant que représentants des employeurs sur désignation :

1) de l'Union professionnelle artisanale (UPA) :

Titulaire :

Madame MIAS née FUENTES Augustine

Suppléant :

Madame ABADIE Christelle

En tant que représentants des travailleurs indépendants sur désignation :

1) de l'Union professionnelle artisanale (UPA) :

Titulaire :

Madame SIBILE née SORIA Marie-Hélène

Suppléant :

Madame LABATUT ROUSSEL Evelyne

En tant que représentant des associations familiales sur désignation de :

L'Union Départementale des Associations Familiales :

Titulaires :

Madame BONNET née RENOUF Isabelle
Madame FERRER née CORTES Marie
Madame GIBERT née MARTINEZ Edith
Madame GIPULO née HERNANDEZ Anne-Marie

Suppléants :

Madame COLL née BIANQUI Yolande
Monsieur LAUNE Robert
Monsieur M'ZOURI Chafik
Madame RUMEAU Dominique

En tant que personnes qualifiées :

Madame ALAZET-MODAT Josette
Madame BERTRAND née BANEGUES Nicole
Madame DETOISIEN Catherine
Madame PRATS Michelle

Article 2 : Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, le Préfet du département des Pyrénées-Orientales, le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et à celui de la préfecture du département des Pyrénées-Orientales.

Fait à Montpellier, le 25 Octobre 2006

Le Préfet,

Michel THENAULT